

## **Reconnaissance de l'engagement étudiant**

Le module « Valorisation de l'engagement étudiant » doit permettre aux étudiants de mieux se connaître et prendre du recul, afin d'identifier et de développer des compétences transversales issues de leur engagement. Le but est de pouvoir valoriser ces compétences dans leur cursus de formation mais également dans le monde professionnel par la suite.

Ce module s'adresse aux étudiants dont l'engagement est reconnu : sapeur-pompier, statut étudiant entrepreneur, junior entrepreneur, réserviste opérationnel, service civique, bénévole ou volontaire dans une association, tuteur des cordées de la réussite, étudiant élu. Toute autre demande de valorisation d'un engagement devra être soumise pour validation au Bureau Formation constitué des directeurs de composante.

L'engagement doit être mené sur l'année universitaire en cours et comprendre entre 20h et 30h d'engagement (si quantifiable) ou la réalisation d'une action concrète et conséquente.

L'étudiant peut retrouver sur le site internet de l'UPVD (*Accueil / Vie de campus / Vie associative et citoyenneté / Engagement étudiant*) une boîte à outils comprenant notamment la présentation du dispositif, les contacts, l'attestation vierge à fournir à sa scolarité pour l'inscription.

Le choix de ce module doit se faire impérativement lors de l'inscription pédagogique au service de la scolarité de la composante dont relève la formation de l'étudiant. Pour que ce choix soit validé, l'étudiant devra fournir une attestation de la structure dans laquelle l'engagement est développé. L'attestation d'engagement doit émaner d'un tuteur identifié dans la structure (ex : VP Vie Etudiante et culture ou Responsable du Service vie étudiante pour les associations étudiantes de l'UPVD, responsable du service SARE pour les tuteurs des cordées de la réussite, VP CA pour un élu du Conseil d'administration...cf site).

Parallèlement, l'étudiant doit s'inscrire dans le cours dédié « Valorisation de l'engagement étudiant » sur MOODLE, dans lequel la présentation du module, les attendus et le barème d'évaluation sont mis à disposition. Il bénéficie par ailleurs dans ce cours d'une boîte à outils, de diverses ressources et d'un guide pour élaborer son dossier d'évaluation.

Le module « Valorisation de l'Engagement Etudiant » est une option rajoutée au bouquet des modules Insertion Professionnelle de la L1 à la L3. Chaque composante désigne un référent administratif et un référent pédagogique, interlocuteurs privilégiés pour les tuteurs et les étudiants. Le référent pédagogique évalue les dossiers ou les répartit si nécessaire entre différents correcteurs. Pour chaque composante, 12 minutes HETD sont attribuées par dossier évalué, le total est arrondi à la demi-heure supérieure et réparti sur l'ensemble des correcteurs. Une liste précisant les bénéficiaires et le nombre d'HETD est établie en fin d'année universitaire et validée par le directeur de composante.

A l'issue de l'année de l'engagement, l'étudiant ayant choisi ce module devra transmettre à son tuteur la fiche d'appréciation (disponible dans les boîtes à outils en ligne) et déposer son rapport pour évaluation dans MOODLE. Si l'étudiant souhaite s'inscrire plusieurs fois dans ce module au cours de sa licence, il doit fournir les rapports déjà évalués : un même dossier ne peut être évalué qu'une fois.

Le tuteur renseigne la fiche d'appréciation et l'envoie au référent administratif de la composante.

Le dossier de l'étudiant est constitué de l'attestation de la structure et de la fiche d'appréciation renseignées par le même tuteur et du rapport de l'étudiant comportant entre 3 et 5 pages où seront appréciés :

- Le descriptif de l'activité et des motivations de l'engagement
- L'analyse des compétences acquises
- La forme du dossier

Le référent administratif est chargé de compléter les dossiers d'évaluation destinés au référent pédagogique dans MOODLE en déposant les attestations et fiches d'appréciation renseignées par les tuteurs.

### **Bilan de l'année 2023-2024**

386 étudiants inscrits en licence ont rendu leur rapport

Pour l'enseignement « Valorisation de l'engagement étudiant », 6h CM et 78hETD aux corrections des dossiers ont été dédiées, soit 88HETD au total réparties sur les composantes de la façon suivante :

Composantes	IAE	LSH	SEE	SJE	STAPS
Cours	2	2	2	2	2
Corrections	2	32	10	30	4

En comparaison, 15 groupes de 25 étudiants pour les TD des modules du SIPE représentent 375 étudiants et un coût horaire de 180 HETD

Pour l'année prochaine, on reconduit l'expérimentation pour les étudiants de licence. On attend de l'ordre de 300 étudiants et seules les corrections des dossiers généreront des coûts. On projette l'année suivante d'étendre la valorisation de l'engagement pour les étudiants de Master.